

# CONTE A PARIS CARRÉ P2

## Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

Date d'émission: 20/03/2025 Date de révision: 20/03/2025 Remplace la version de: 07/02/2022 Version: 1.0

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

|                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Forme du produit               | : Article                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Nom commercial                 | : CONTE A PARIS CARRÉ P2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Groupe de produits             | : Produit commercial                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Autres moyens d'identification | : DARK GREEN, VERMILION, VIOLET, RED BROWN, LIGHT GREEN, BLACK, ULTRAMARINE, RAW SIENNA, PURPLE, BURNT SIENNA, SCARLET, MINERAL GREEN, UMBER, GARNET RED, RED LEAD, DARK ULTRAMARINE, LIGHT ORANGE, RAW UMBER, PERSIAN VIOLET, DEEP YELLOW, GOLD OCHRE, CHINESE RED VERMILIONED, BRIGHT RED, LAKE CRIMSON, COBALT BLUE, SPACE BLUE, MARINE BLUE, COLD GREEN, CHROMIUM OXIDE GREEN, ARMOR GREEN, BRICK RED, VANDYKE BROWN, BROWN GREY, BURNT UMBER, GREY, PORTRAIT BROWN, PORTRAIT PINK, PIERRE NOIRE 2B, PIERRE NOIRE HB, WHITE 2B, SANGUINE XVIII, WHITE B, BISTRE, SANGUINE MEDICIS, SANGUINE WATTEAU, WHITE HB, PIERRE NOIRE B, SANGUINE |

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisations identifiées pertinentes

|                                     |                                                 |
|-------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Destiné au grand public             |                                                 |
| Catégorie d'usage principal         | : Utilisation par les consommateurs             |
| Utilisation de la substance/mélange | : Peintures pour artistes, artisanat et loisirs |

#### 1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur

Colart Le Mans S.A.S.  
Zone Industrielle Nord  
5 Rue René Panhard  
Le Mans  
France

##### Fabricant

ColArt Tianjin Art Materials Co Ltd  
80 Xianyang Road  
Nankai District  
300113 Tianjin,  
China  
T +86 222736 7907 +86 222736 2015  
[r.enquiries@colart.co.uk](mailto:r.enquiries@colart.co.uk)

##### Autres

Colart International Holdings LTD  
The MediaWorks Building  
191 Wood Lane  
GB W12 7FP London, London  
United Kingdom  
T 02084243200  
[r.enquiries@colart.co.uk](mailto:r.enquiries@colart.co.uk)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

# CONTE A PARIS CARRÉ P2

## Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Fermeture de sécurité pour enfants : Non applicable  
Indications de danger détectables au toucher : Non applicable

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la rubrique 3.2 de l'Annexe II de REACH

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).  
Premiers soins après inhalation : Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.  
Premiers soins après contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.  
Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.  
Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche à l'eau. Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Sable.  
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Aucun risque d'incendie.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.  
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

# CONTE A PARIS CARRÉ P2

## Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

##### Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières. Nettoyer immédiatement en balayant ou en aspirant.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Sources de chaleur. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la rubrique 1.2.1.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### DNEL et PNEC

Indications complémentaires : Aucune limite d'exposition n'existe pour ce produit

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage

##### Protection oculaire:

Eviter le contact avec les yeux

##### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

##### Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Assurer une ventilation convenable.

# CONTE A PARIS CARRÉ P2

## Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                |                     |
|------------------------------------------------|---------------------|
| État physique                                  | : Solide            |
| Couleur                                        | : Couleurs variées. |
| Odeur                                          | : Pas disponible    |
| Seuil olfactif                                 | : Pas disponible    |
| Point de fusion                                | : Pas disponible    |
| Point de congélation                           | : Pas disponible    |
| Point d'ébullition                             | : Pas disponible    |
| Inflammabilité                                 | : Ininflammable.    |
| Limite inférieure d'explosion                  | : Non applicable    |
| Limite supérieure d'explosion                  | : Non applicable    |
| Point d'éclair                                 | : (coupe fermée)    |
| Température d'auto-inflammation                | : Non applicable    |
| Température de décomposition                   | : Pas disponible    |
| pH                                             | : Pas disponible    |
| pH solution                                    | : Pas disponible    |
| Viscosité, cinématique                         | : Non applicable    |
| Solubilité                                     | : Pas disponible    |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) | : Pas disponible    |
| Pression de vapeur                             | : Pas disponible    |
| Pression de vapeur à 50°C                      | : Pas disponible    |
| Masse volumique                                | : Pas disponible    |
| Densité relative                               | : Pas disponible    |
| Densité relative de vapeur à 20°C              | : Non applicable    |
| Taille d'une particule                         | : Pas disponible    |

#### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune en utilisation normale.

#### 10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

#### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale) : Non classé

# CONTE A PARIS CARRÉ P2

## Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

|                                                                              |                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Toxicité aiguë (cutanée)                                                     | : Non classé                                                                              |
| Toxicité aiguë (Inhalation)                                                  | : Non classé                                                                              |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                         | : Non classé                                                                              |
| Indications complémentaires                                                  | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                                 | : Non classé                                                                              |
| Indications complémentaires                                                  | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                                      | : Non classé                                                                              |
| Indications complémentaires                                                  | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Mutagénicité sur les cellules germinales                                     | : Non classé                                                                              |
| Indications complémentaires                                                  | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Cancérogénicité                                                              | : Non classé                                                                              |
| Indications complémentaires                                                  | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Toxicité pour la reproduction                                                | : Non classé                                                                              |
| Indications complémentaires                                                  | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)  | : Non classé                                                                              |
| Indications complémentaires                                                  | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) | : Non classé                                                                              |
| Indications complémentaires                                                  | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Danger par aspiration                                                        | : Non classé                                                                              |
| Indications complémentaires                                                  | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |

### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Autres informations

|                                                                        |                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

|                                                            |              |
|------------------------------------------------------------|--------------|
| Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)    | : Non classé |
| Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) | : Non classé |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

| CONTE A PARIS CARRÉ P2       |             |
|------------------------------|-------------|
| Persistance et dégradabilité | Non établi. |

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

| CONTE A PARIS CARRÉ P2       |             |
|------------------------------|-------------|
| Potentiel de bioaccumulation | Non établi. |

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

# CONTE A PARIS CARRÉ P2

## Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

### 12.7. Autres effets néfastes

| CONTE A PARIS CARRÉ P2 |                                       |
|------------------------|---------------------------------------|
| Autres informations    | Éviter le rejet dans l'environnement. |

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

|                                                         |                                                                                 |
|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| Recommandations pour le traitement du produit/emballage | : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. |
| Informations sur les déchets écologiques                | : Éviter le rejet dans l'environnement.                                         |

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN

| ADR                                                | IMDG           | IATA           | ADN            |
|----------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification        |                |                |                |
| Non réglementé pour le transport                   |                |                |                |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU |                |                |                |
| Non réglementé                                     | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport        |                |                |                |
| Non réglementé                                     | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| 14.4. Groupe d'emballage                           |                |                |                |
| Non réglementé                                     | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| 14.5. Dangers pour l'environnement                 |                |                |                |
| Non réglementé                                     | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| Pas d'informations supplémentaires disponibles     |                |                |                |

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre  
Non réglementé

Transport maritime  
Non réglementé

Transport aérien  
Non réglementé

Transport par voie fluviale  
Non réglementé

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

# CONTE A PARIS CARRÉ P2

## Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Réglementations UE

###### Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

###### Liste candidate REACH (SVHC)

Non listé dans la liste des substances candidates de REACH

###### Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

###### Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

###### Règlement sur l'ozone (2024/590)

Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 2024/590 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)

###### Règlement (CE) du Conseil pour le contrôle des biens à double usage

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (CE) DU CONSEIL relatif au contrôle des biens à double usage

###### Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

###### Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

Fiche de données de sécurité valable pour les régions : FR - France

Fiche de données de sécurité (FDS), UE